Nettoyage des bus, trams, TGV, avions

Paroles d'expert

Éric Laune,
expert du secteur services aux entreprises chez Auris Finance

« La privatisation va devenir une réalité. »

Quelle est la situation globale sur le marché dans les transports à mi-2021 ?
La crise sanitaire a été très sévère pour le secteur aérien, très difficile pour le réseau ferré, TGV notamment, et un peu moins pour les réseaux de transports urbains. Je pense que, globalement, d'ici fin 2021, la situation va revenir à la normale y compris sur le transport aérien. Les entreprises de propreté ont été plus ou moins touchées en fonction des opérateurs avec lesquelles elles travaillent.

Peut-on dire que le nettoyage est complètement externalisé dans le monde des transports ?
Oui, c'est une réalité, quel que soit le type de clients (compagnies aériennes, SNCF, RATP, opérateurs privés, etc.). Mais il s'agit d'un domaine d'activité qui exige des moyens humains et des investissements matériels importants. C'est pour cette raison que l'on retrouve généralement les cinquante plus grosses entreprises de propreté sur ces marchés de nettoyage. Les marges brutes ne sont pas parmi les plus importantes, mais en revanche les volumes réalisés sont conséquents.

Quelles seront, selon vous, les principales évolutions qui vont s'imposer aux entreprises de propreté ?
Les entreprises de propreté devront s'adapter aux évolutions technologiques. Je pense notamment au déploiement des flottes de bus électriques. D'ici quelques mois, 80 % du parc de la RATP aura migré vers l'électrique, ce qui va imposer de nouvelles contraintes aux prestataires.

Des contraintes de quel ordre ?
En termes d'organisation du travail d'abord. Aujourd'hui, le nettoyage quotidien des véhicules se fait généralement au poste de remplissage des réservoirs. Avec des bus électriques, les équipes devront être mobiles et équipées en conséquence pour se déplacer d'un bus à l'autre. Des exigences en matière de sécurité vont accompagner cette mutation. Les prestataires seront tenus de faire évoluer leurs protocoles et d'éviter par exemple l'utilisation d'eau pour le nettoyage. Il faudra également que les agents chargés de ces interventions disposent des habilitations ad hoc, comme tous les professionnels intervenant sur les véhicules électriques.

Parmi les évolutions, certaines entreprises de nettoyage craignent également l'arrivée de la privatisation ?
La privatisation va devenir une réalité dans des environnements comme celui de la RATP ou de la SNCF, et le processus est déjà bien avancé dans les régions avec les TER. Mais il n'y a pas de raison pour que le principe de l'externalisation soit remis en cause. Les exigences en termes de qualité des prestations de nettoyage pourraient être renforcées, avec une montée en puissance – déjà observée – des contrôles qualité réalisés par des sociétés tierces qui appliqueront des normes de plus en plus rigoureuses. ▮